Manager pour motiver et fédérer vos équipes

1 jours 7,00 heures

Programme de formation

Public visé

L'ensemble des élu.e.s

Points forts

Manager une équipe municipale suppose exigence et bienveillance. L'objectif de cette formation est d'apprendre à adapter son style de management et savoir installer un leadership qui favorise l'engagement et la responsabilité des élu.e.s et des agents.

Pré-requis

Pas de pré-requis

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation l'élu.e sera en capacité de :

- Comprendre et appliquer les principes du management bienveillant et exigeant avec ses équipes.
- Identifier les leviers de motivation et de performance au sein de ses équipes.
- Développer des compétences de communication constructive pour favoriser l'engagement des équipes.
- Évaluer et ajuster son style de management en fonction des situations et des besoins des membres de l'équipe.
- Mettre en place des pratiques managériales qui favorisent l'autonomie et la responsabilité au sein des équipes.

Description / Contenu

- Introduction au management bienveillant et exigeant
- Définitions et principes clés
- Importance de l'équilibre entre bienveillance et exigence, dans le contexte des collectivités.
- Les fondements du management bienveillant
- Écoute active et empathie.
- Valorisation des compétences et reconnaissance des efforts.
- Construction d'un climat de confiance.
- Les enjeux de l'exigence
- Fixation d'objectifs clairs et atteignables.
- Suivi des performances et retours constructifs.
- La culture de l'engagement et de la responsabilité.
- Outils et techniques
- Méthodes pour instaurer une communication constructive.
- Techniques de feedback : comment donner et recevoir des retours.
- Gestion des conflits et des situations difficiles.
- Études de cas et mises en situation
- Analyse de situations concrètes rencontrées par des élus.
- Échanges d'expériences et bonnes pratiques.

Informations sur l'admission

Formations sur calendrier :

L'ATOUT FORMATION
POUR LES ÉLU.E.S

Pour une inscription financée par le budget formation des élu.e.s de votre collectivité, vous pouvez vous pré-inscrire en vous connectant au site internet ou vous inscrire directement en nous retournant le bulletin d'inscription complété, cacheté et signé par la mairie. Vous pouvez télécharger le bulletin ici : https://www.aric.asso.fr/se-former/
Pour une inscription financée par vos droits DIFe, gérés par la Caisse des dépôts et consignations, rendez-vous sur la plateforme moncompteformation.gouv.fr et effectuer la démarche d'inscription en ligne à la session qui vous intéresse au plus tard 11 jours avant la date de la formation..

Pour une formation organisée sur votre territoire :
Elle sera financée par le budget formation des élu.e.s de votre collectivité.

Retrouvez tous nos tarifs et les modalités de prise en charge de nos formations sur notre page dédiée :
https://www.formationdeselus.bzh/infospratiques/nos-tarifs-de-formation
Contact : par téléphone au 02 99 41 50 07 par mail à info@aric.asso.fr ou par courrier à ARIC 13 Place des Marelles - BP 27305 35573 CHANTEPIE CEDEX

Modalités pédagogiques

Cette formation ne délivre pas de certification ou de diplôme.
Une attestation de présence vous sera remise à la fin de la session.

- Méthodes actives : Alternance entre exposés théoriques, ateliers pratiques, discussions en groupe, et retours d'expérience.
- Supports pédagogiques variés : Utilisation de documents, vidéos, et études de cas pour illustrer les concepts abordés.
- Évaluation des acquis : À travers des exercices pratiques et un feedback continu tout au long de la formation.

Moyens et supports pédagogiques

Un support de formation sera fourni à chaque participant, il contient le déroulé de la formation avec la progression de la journée, les différentes séquences et contenus pédagogiques ainsi que les ressources (bibliographie, sitographie…).

Modalités d'évaluation et de suivi

Des bilans collectifs sont effectués lors de la formation afin de mesurer les écarts potentiels entre les objectifs de départ et le déroulement effectif de la formation ainsi que l'acquisition et le transfert de connaissances. Ces bilans se matérialisent sous forme de tours de table de questions aux participants. A l'issue de la formation, des questionnaires d'évaluation sont distribués aux participants et au formateur. Ils sont complétés sur place. Un questionnaire à froid est envoyé quelques mois après la formation. Ces évaluations permettent de recueillir, à court et moyen terme, des données quantitatives et qualitatives sur la réalisation de la formation, l'atteinte des objectifs et les futurs besoins en formation. Elles sont traitées par l'Aric.

Informations sur l'accessibilité

Afin d'organiser votre participation dans les meilleures conditions et de nous assurer que les moyens de la formation seront adaptés à vos besoins, vous pouvez contacter la référente handicap par mail ou par téléphone : a.berger@aric.asso.fr 02 99 41 50 07

Les salles dans lesquelles se déroulent les formations satisfont aux critères de certification d'établissements recevant du public. L'ARIC vérifie leur adéquation avec le déroulement pédagogique de la formation, le nombre de participants et leur situation géographique.
Chaque session est encadrée par un formateur ou une formatrice qui est garant de la bonne tenue de la formation (horaires, présence des participants, transmission des savoirs). Le nombre de participants est compris entre 10 et 20 personnes par session.

Profil du formateur

***Mamar Djellal**, expert en développement économique local, dirige l'entreprise Kreskiñ. Elle propose des formations développement économique et en efficacité professionnelle.*
Elle propose également des prestations de conseil et d'accompagnement aux collectivités en développement économique. Kreskiñ est inspiré du mot breton signifiant "améliorer", "grandir", "pousser" ou encore "progresser".

L'ATOUT FORMATION
POUR LES ÉLU.E.S

Mamar Djellal a été durant 8 ans, entre 2016 et 2024, le directeur de l'activité développement économique de Citédia, une entreprise publique locale basée à Rennes. Il a également été le directeur de l'activité tourisme au sein de l'entreprise, de 2022 à 2024. Il a managé deux équipes et une quinzaine de salariés au total. Il a été, en parallèle, maître de conférences puis Professeur Associé à l'Université de Rennes. Il y a enseigné le développement économique local au sein du Master IMEPP.
Avant ses rôles chez Citédia et à l'Université de Rennes, il a travaillé pendant près de 10 ans pour l'agence de développement économique d'Ille-et-Vilaine, Idéa 35. Il a managé une quarantaine de projets de territoire.